



Voici des nouvelles d'Asskam, association sans but lucratif reconnue d'utilité publique, qui grâce à votre soutien a permis d'aider des enfants de femmes prostituées victimes de trafic à Mumbai.

1. Crèche

Au fil des ans, les rapports de Priti avec les autorités indiennes sont devenus très compliqués et le quartier de Kamathipura se transforme.

Avant notre dernière assemblée générale, nous avons eu une longue conversation avec Priti Patkar, fondatrice de Prerana à Mumbai, que nous soutenons depuis 27 ans. Au fil des ans, ses rapports avec les autorités indiennes sont devenus très compliqués. De plus, les autorités locales avaient accepté un plan de développement du quartier de Kamathipura pour revaloriser les terrains. De nouvelles constructions apparaissent, habitées par des familles et les prostituées sont chassées dans d'autres quartiers. Priti pense que dans 2-3 ans les crèches de nuit seront fermées, faute d'enfants à accueillir. **Les prostituées étant dispersées dans de multiples endroits, il s'avère de plus en plus difficile de localiser leurs enfants. Prerana travaille en réseau avec d'autres ONG qui prendront le relais.**

En ce qui concerne les enfants qui fréquentaient la crèche et qui ont migré dans d'autres quartiers, une assistante sociale rend visite à chacun une fois tous les trois mois pour s'assurer de son bien-être, conseiller et assister la maman en cas de problème. 486 enfants sont suivis. **En juillet, 421 enfants ont été inscrits à l'école.**

Prerana est très active auprès des enfants mendiants et grâce à son intervention, **458 enfants ont intégré le cursus scolaire depuis 2016.**

2. Foyer de Naunihal

Quant au foyer de Naunihal, les règlements compliqués empêchent l'accueil de filles de Kamathipura, ce qui était le but de la construction.

Pour illustrer les exigences toujours plus nombreuses non plus seulement de la protection des mineurs (CWC), mais d'un autre organe gouvernemental (DWCD) qui le chapeaute, en voici une liste non exhaustive :

- chaque permission de sortie pour les enfants, accordée par le CWC, doit être validée par écrit par le DWCD ;
- une liste des employé(e)s avec désignation du poste, date d'arrivée et copie du casier judiciaire, à soumettre dûment datée et timbrée à cette même autorité.
- rapport sur les caméras de surveillance : nombre en état de marche ou non avec justificatif, sur papier à entête, signé et timbré. Enregistrements à conserver par la responsable sur une clé USB pendant au moins un an.
- toute visite de donateur, sponsor, bénévole, doit être annoncée par écrit au DWCD.
- tous les premiers mardis du mois une séance se tiendra pour vérifier que toutes les procédures sont bien respectées.

Il y a toujours des enfants dans le besoin qui y trouvent un refuge temporaire, mais les autorités exigent qu'ils retournent dans l'Etat dont ils sont originaires. Il y a donc de moins en moins de

pensionnaires et de plus en plus de problèmes pour trouver du personnel. **Priti pense que le foyer fermera ses portes dans 2 ans.** Elle cherche des alternatives pour l'usage des locaux qui doivent être exclusivement à but social. Des démarches avaient été entreprises qui semblaient intéressantes mais depuis le covid, personne ne veut plus s'engager de crainte d'une nouvelle vague et de ses conséquences.

Dans son dernier rapport, Priti nous parle d'adolescentes de 15-16 ans que la police a confié à Naunihal. Elles ont fugué pour se marier avec leur petit ami, ce qui est illégal, car elles sont mineures (âge légal 18 ans). **Le personnel a beaucoup de difficultés avec ces jeunes qui ne supportent pas les contraintes.** Il faut les emmener à l'hôpital pour un contrôle, rechercher leur famille si aucun avis de disparition n'a été émis. Après tant d'efforts, elles sont renvoyées soit dans leur famille, soit placées dans d'autres foyers sur ordre de la protection de la jeunesse.



Dans ces circonstances, nous avons pris la décision de ne plus solliciter de financement pour nos projets. Nous pensons que les fonds dont nous disposons devraient couvrir les dépenses pour les deux prochaines années. Une association subsiste par ses membres. C'est pourquoi, si vous le désirez, vous pouvez régler votre cotisation annuelle de Fr. 50.- ou de Fr. 80.- par couple.

Nous continuerons à suivre le travail à Mumbai et rédigerons un bulletin de nouvelles deux fois par an. **Si vous souhaitez le recevoir, c'est bien volontiers que nous vous le ferons parvenir par courriel. Dans ce cas, merci de nous communiquer votre adresse e-mail.**



Merci de nous avoir accompagnées...

Nous voudrions vous adresser nos remerciements les plus sincères pour nous avoir accompagnées dans cette belle aventure et vous saluons bien cordialement.

Membres du Comité d'Asskam

J. Morier-Genoud - présidente janet_mg@citycable.ch
F. Kandaouroff - trésorière francinekandaouroff@bluewin.ch
Nana Mallet-Cardosa - secrétaire Nanamallet@hotmail.com
Guy Morier-Genoud
Avec la collaboration de Fabienne Julien Simonet (bulletin)



Asskam, Chemin Beau-Site 13, CH-1004 Lausanne

Compte de chèque postal: IBAN CH81 0900 0000 1002 7525 1 Compte UBS: IBAN CH29 0024 3243 G057 7699 1

 021 646 07 52

 info@asskam.org

 www.asskam.org

 [asskam.org_](https://www.instagram.com/asskam.org_)